



L'ARE Normandie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

L'Association « Agence régionale de l'environnement de Normandie » (ARE Normandie) est située au Pôle régional des Savoirs 115 boulevard de l'Europe 76100 Rouen. Elle est composée de 12 salariés.

Elle contribue à la diffusion des bonnes pratiques environnementales sur les thématiques de la biodiversité, de la transition énergétique, de la mobilité durable et du développement durable auprès de tous les publics sur l'ensemble du territoire normand.

Projets en lien avec la biodiversité, gestion écologique des espaces publics, éco-responsabilité ...etc : l'ARE Normandie conseille et accompagne les collectivités locales dans leurs politiques environnementales. Elle propose et anime des formations, des visites de terrain et des ateliers techniques à destination des acteurs institutionnels et associatifs.

L'ARE Normandie informe et sensibilise les publics en diffusant ses publications, des expositions en développant des outils multimédias et en animant des réseaux d'acteurs.

Le centre de documentation de l'ARE Normandie met également à disposition des Normands des centaines d'ouvrages, revues, expositions thématiques et outils pédagogiques, en lien avec l'environnement.

Plus d'information

<http://www.are-normandie.fr>

L'ARE Normandie est également partenaire de la Métropole Rouen Normandie sur différentes thématiques (mobilité, précarité, biodiversité).

Description des motivations de l'entreprise à jouer son rôle, faire sa part, pour contenir le réchauffement, agir pour la transition écologique et préserver la biodiversité, et ainsi contribuer à l'attractivité du territoire.

Si l'entreprise a déjà mis en place des actions ou une démarche structurée :

Le cœur du métier de l'ARE Normandie est la transition écologique. Nous accompagnons les acteurs normands dans cette transition. Il nous paraît primordial d'essayer nous-même d'être exemplaire. Nous souhaitons agir au côté de la Métropole et de toutes les parties prenantes pour limiter nos consommations d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre.

Depuis 2012, l'ARE Normandie met en place plusieurs actions en matière de transition écologique. De nouvelles se mettent en place régulièrement.

Description des actions déjà mises en place classées en fonction des domaines suivants :

- *Bâtiment*

Nous ne sommes pas propriétaire du bâtiment, nous n'avons pas de leviers d'actions.

- *Efficacité Energétique*

Nous ne sommes pas propriétaire du bâtiment, nous n'avons pas de leviers d'actions.

- *Energies renouvelables*

- *Déchets/matière*

Tri des déchets : verre, emballages, pots de yaourts.

Nous faisons la promotion de la fabrication de produits ménagers économiques et écologiques.

Nous collectons le marc de café pour une association locale qui vient le récupérer.

- *Mobilité transport*

Nous sommes engagés dans un plan de mobilité depuis 2011. Depuis notre emménagement au Pôle régional des Savoirs à Rouen, nous animons la démarche de plan de mobilité pour 11 des structures présentes. Chaque structure met en place ces propres actions et grâce à un Comité de pilotage, nous organisons des actions collectives (café ou ciné-débat, challenges, test de vélos à assistance électrique...).

Voici les actions pour lesquelles l'ARE Normandie s'est engagée en matière de mobilité

Axe I : Sensibilisation

Actions maintenues

- Organiser des événements lors de la semaine de la mobilité.
- Participer aux « Cafés du jeudi » pour apporter des témoignages, retours d'expériences...
- Rédiger des articles, brèves envoyés par courriel aux salariés par le biais des référents PDE des structures.
- Mettre à jour la fiche d'accès du Pôle régional des Savoirs (PRS).

- Communiquer aux visiteurs du PRS les modes de déplacements alternatifs à la voiture solo pour venir sur le site (en précisant que le stationnement voiture n'est pas possible).
- Rédiger des « flash Infos » pour donner aux salariés une information brève (événements...).
- Mettre le lien de la fiche d'accès au PRS sur courriers d'invitation <http://www.are-normandie.fr/lagence/acces/>.
- Communiquer sur des événements de sensibilisation des citoyens (Exemple : Alternatiba).
- Fournir en documentation l'étagère « Point info mobilité » à l'entrée du PRS.
- Participer aux actions collectives organisées par la Métropole Rouen Normandie.
- Informer les salariés en cas de travaux ou perturbations (transports en commun...).

Nouvelles actions

- Organiser et participer à un Challenge « A pied, à vélo, bouger c'est la santé ! » pour favoriser les modes actifs (marche, vélo).
- Contribuer à la page Facebook de l'association des personnels du PRS <https://www.facebook.com/pg/assoPRS>.
- Organiser une opération Geocaching (chasse au trésor).
- Communiquer sur la bourse au covoiturage et la faire vivre.

Axe 2 : Aménagements/outils structurants dans l'intérêt collectif

Actions maintenues

- Utiliser le véhicule de service pour le retour au domicile des salariés (lors de réunions tardives par exemple).
- Faire remonter aux collectivités compétentes (autorités organisatrices de la mobilité) les difficultés rencontrées dans les transports publics.
- Mobiliser le référent PDE pour l'animation du Plan et lui dégager du temps pour assister au Comité de pilotage.
- Animer le PDIE (plan de déplacements inter-entreprise).
- Contribuer financièrement aux actions collectives organisées dans le cadre du PDIE.
- Rembourser les frais de déplacements en privilégiant les modes de déplacement professionnels alternatifs à la voiture solo.
- Informer chaque nouveau salarié des avantages du PDIE.
- Rembourser les frais de transport en commun à hauteur de 50 % (obligatoire).
- Intégrer les bénévoles et/ou les stagiaires dans le remboursement des frais de transports.
- Conventionner avec les autorités organisatrices de la mobilité sur la prise en charge d'une partie des abonnements des salariés aux transports en commun (exemple : convention avec la Métropole Rouen Normandie pour bénéficier des 20 % de participation aux abonnements de la TCAR pour les structures en PDE).
- Mettre à disposition des salariés de tickets de transports en commun pour leurs déplacements professionnels.
- Organiser le covoiturage pour les événements/réunions dont la structure est à l'initiative : Lors de l'inscription, demander l'accord de la personne pour la diffusion des coordonnées afin d'organiser le covoiturage.

- Inciter les salariés au covoiturage professionnel ou pour les déplacements domicile-travail.
- Faire un suivi de la consommation de carburant, faire un entretien régulier du véhicule, vérifier régulièrement l'état des véhicules : pression des pneus, fonctionnement du système de climatisation
- Mettre en place du télétravail. Modalités définies dans un avenant au contrat de travail.

Nouvelles actions

- Privilégier le train quand on est seul pour les déplacements professionnels vers Caen, Le Havre (villes bien desservies en transports publics cf. www.commentjyvais.fr)...
- Recruter des salariés/stagiaires qui ne possèdent pas forcément une voiture.
- Utiliser un système de visioconférence pour éviter les déplacements : banc de visioconférence du PRS, Hangouts...

Axe 3 – Accompagnement au changement de comportement des salariés/usagers

Actions maintenues

- Adapter les horaires de travail des salariés pour leur permettre de prendre les transports en commun ou faire du covoiturage.
- Relayer aux salariés les informations reçues par courriel par les structures co-animatrices du PDIE.
- Faire un point régulier du PDIE dans les réunions d'équipe.
- Réaliser un sondage de satisfaction pour pérenniser ou retravailler une action (de façon ponctuelle, pour des actions bien ciblées).

Nouvelles actions

- Former les salariés sur le système de visioconférence présent au PRS.

- Numérique

Aucun appareil ni écran ne reste en veille. Nous veillons à ne pas utiliser trop d'espace de stockage (nettoyage serveurs, boîtes mail...), à mettre un lien plutôt que d'envoyer des fichiers lourds...

- Biodiversité

- Alimentation

- Autres

Eco-événements : alimentation locale et/ou durable (bio, équitable), vaisselle compostable ou réutilisable, très peu de déchets non recyclables. Nous faisons appel à des prestataires locaux pour la décoration, les prestataires (imprimeurs, traiteurs...).

Pour le déstockage de publication et matériel de bureau obsolète, nous faisons appel à des entreprises de réinsertion ou ressourcerie.

Nous sommes vigilants dans la rédaction de cahiers des charges pour les publications : imprim vert

Le covoiturage est proposé pour chaque événement. Nous recherchons également des partenariats pour les déplacements des participants : SNCF, Métropole Rouen Normandie...

Les lampes de bureau fonctionnent avec des ampoules basse-consommation.

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,
Considérant les motivations de l'ARE Normandie et les actions qu'elle a déjà mises en place,
Nous nous engageons dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussigné, Didier PERALTA, représentant légal de l'ARE Normandie, domiciliée au Pôle régional des Savoirs 115 boulevard de l'Europe 76100 Rouen, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 :

Description des actions classées selon la liste suivante, le descriptif comprend notamment les échéances et des objectifs chiffrés si possible

Nous nous engageons à poursuivre nos actions engagées et à en créer de nouvelles pour réduire encore nos émissions de gaz à effet de serre. Il nous est très difficile de donner des objectifs chiffrés.

Néanmoins, il est ressorti d'une enquête bilan de notre plan de mobilité 2012-2016, réalisée en 2016 auprès des salariés, que 57,65 % d'entre eux sont écomobiles et utilisent un mode alternatif à la voiture solo pour venir travailler. Entre 2012 et 2016, les modes marche et intermodalité ont progressé, respectivement de 6 et 4,74 points. Le mode voiture solo a régressé de 3,49 points.

A savoir, à l'échelle de la Normandie, en 2009, selon l'INSEE, les déplacements domicile-travail écomobiles représentent seulement 18 % environ.

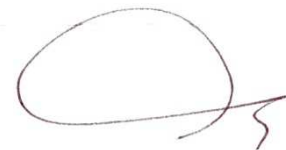
Nos résultats sont plutôt encourageants et nous engageons à les poursuivre.

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer à la coalition COP21 de la Métropole Rouen Normandie.

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement.

Fait à Rouen, le 9 novembre 2018

Signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, rounded loop followed by a horizontal line and a small flourish at the end.

Didier PERALTA
Président